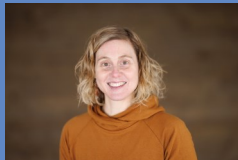




GHISLAIN PLOURDE



MOT DU CONSEIL

Chères Portageoises, Chers Portageois,

Le beau temps est enfin arrivé, le chant des oiseaux se fait plus qu'entendre dans notre municipalité, dans cette période de séduction et de reproduction. Profitez-en pour aller marcher ! Je vous invite aussi à participer à la corvée de nettoyage qui se déroulera le samedi 25 mai, afin de rendre notre municipalité propre et des plus accueillante pour la période estivale qui s'en vient.

Le mois de mai c'est aussi le temps de mettre de l'ordre sur nos terrains, préparer les plates-bandes et les jardins, et pour ceux qui ont le goût de s'inscrire au jardin communautaire, il faut le faire avant le 8 mai. Je vous invite à porter une attention spéciale encore cette année à retarder la première tonte de gazon et ainsi, à favoriser la pollinisation par les abeilles avec l'apparition des premières fleurs.

Mettez à vos agenda la distribution d'arbres qui se déroulera le samedi 18 mai, au garage municipal. Planter plusieurs arbres, surtout quand on vient de se construire où la coupe d'arbres a été importante, est primordial et une responsabilité citoyenne. Les arbres permettent d'éviter l'érosion, ils équilibrent l'hydrologie du sol, leurs racines stabilisent les terrains. C'est aussi un agent filtrant naturel précieux.

Je termine en vous souhaitant un bon mois de mai. Allez jouer dehors et sortez les vélos !

Pascale Brouillette,
Conseillère



Inscription Camp de jour

Inscription prioritaire pour
Les citoyens de NDDP

Du 10 au 24 mai 9h

Âges
4* - 12

Inscription pour tous à partir du
24 mai à 9h directement sur notre
plateforme Qidigo

*Les enfants de 4 ans admissibles sont ceux qui
étaient inscrits à temps plein à la maternelle 4
ans de l'école du Portage et qui sont inscrits à la
maternelle 5 ans pour l'automne 2024

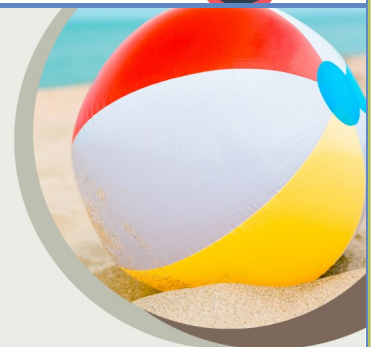


x x x x
x x x x
x x x x
x x x x

NOUS EMBAUCHONS

Responsable Camp de jour

Pour plus information
loisirs@nddp.ca



SÉANCE DU CONSEIL : 6 MAI

La séance se tiendra **lundi 6 mai à 19 h 30** au 200, côte de la Mer. Les points suivants seront abordés :

- Adoption du Règlement sur le traitement des élus municipaux;
- Confirmation de la réalisation du projet «Fleuve à colorier» en partenariat avec le Musée du Bas-Saint-Laurent et confirmation du lieu d'exploration de l'œuvre d'art;
- Octroi d'un contrat pour des sentiers de vélo additionnels.

BIENVENUE À SINDY CARON

Il nous fait plaisir d'accueillir chaleureusement dans notre équipe **Sindy Caron** qui occupera le poste de secrétaire-réceptionniste et commis-comptable.



VIDANGE FOSSE SEPTIQUE : 6 AU 31 MAI

SI VOUS AVEZ REÇU UNE LETTRE À CET EFFET PAR LA POSTE, vous verrez votre fosse septique vidangée par Campor Environnement, entre le 6 et le 31 mai 2024.



Visitez le site Internet de la municipalité et recherchez **Vidange fosse septique** pour les consignes à respecter pour le bon déroulement de la vidange de votre installation septique.

DISTRIBUTION D'ARBRES

QUAND : Samedi 18 mai, 8 h 30 à 13 h

OÙ : Au garage de l'édifice municipal



Aucune réservation nécessaire.

VOLUME ÉLEVÉ DE DEMANDE DE PERMIS

Nous recevons actuellement un volume très élevé de demandes de permis de construction sur le territoire de notre belle municipalité.



Nous sollicitons donc votre patience et votre compréhension si les délais de réponse sont plus longs qu'à l'habitude. Sachez que notre équipe travaille à pied d'œuvre pour répondre à toutes les demandes dans un délai raisonnable.

MAI SANS TONDEUSE

«Mai sans tondeuse», c'est un mouvement qui invite les gens à ne pas tondre leur pelouse en mai pour laisser place aux pissenlits, source de pollen et de nectar pour les pollinisateurs.



L'abeille vit moins de 40 jours, mais durant sa courte vie, elle visite au moins 1000 fleurs. Cela lui permet de produire moins d'une cuillère à café de miel. Pour nous, c'est juste une cuillère à café de miel mais pour l'abeille, c'est toute une vie.

Les Cafés-Ludo, c'est jouer en

groupe, c'est se rapprocher, c'est échanger, c'est être vivant. Venez

socialiser, augmenter votre créativité, créer des liens, maintenir vos capacités, vous garder en forme et bien vieillir, prendre soin de votre santé mentale et évacuer votre stress.

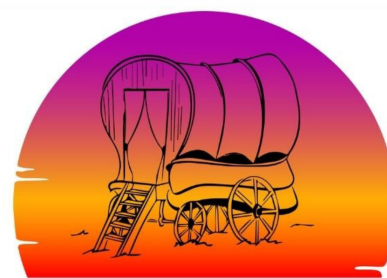
Quand : les mercredis de 13h30 à 15 h30 - 8 mai et 12 juin

Où : Chalet des sports, 200 côte de la Mer

Information : 418 862-2333



À NE PAS MANQUER



CARAVANE de Producteurs du Kamouraska

À Notre-Dame-du-Portage

Samedi 11 mai, de 10 h à 12 h
Au stationnement en face de l'église
Apportez vos sacs et votre argent comptant

COLLECTE DES ENCOMBRANTS 27 MAI

DÉPOSEZ LA VEILLE DE LA COLLECTE

ENCOMBRANTS



Matières acceptées :

Divans, matelas, tapis

(roulés), toiles de piscine ou d'abri (pliées), boyau d'arrosage (roulés), plastique rigide (douche, mobilier de jardin, etc.).

Pour des raisons de sécurité, un objet trop lourd ou trop volumineux ne sera pas ramassé.



Matières refusées : Résidus verts, pneus, électroménagers, électroménagers avec réfrigération, matériaux de construction, résidus domestiques dangereux (bonbonnes, chlore, peinture, etc.).

À noter que ces produits peuvent être apportés à l'écocentre de RDL. Une preuve de résidence est exigée et des frais peuvent s'appliquer.

TRUC ANTI-GASPILLAGE

EN 5 FAÇONS



IL Y A DE NOMBREUSES FAÇONS D'UTILISER LES TIGES DE BROCOLI



Trouvez ces conseils et recettes sur jaimemangerpaspiller.ca



Logo du membre

CAFÉ RENCONTRE AVENTURE

Dimanche le 5 mai, Patrimoine et Culture du Portage reçoit François Morin qui nous transportera chez une très vieille civilisation, chez les Égyptiens.



En se promenant sur le Nil, qui sait, vous y rencontrez peut être Toutankhamon ou Néfertiti.

À 14 h à la sacristie de l'église de Notre-Dame-du-Portage. Entrée gratuite.

On vous attend!

INFLUENZA AVIAIRE

La menace de la grippe aviaire est maintenant présente tout au long de l'année et est là pour rester. Bien que la période des migrations printanières augmente le risque d'exposition des oiseaux domestiques au virus, les infections peuvent survenir en toute saison. Face à cette nouvelle réalité, la biosécurité est notre meilleure arme.

Il est impératif que tous les propriétaires de volaille respectent de manière rigoureuse les mesures de protection et de prévention et ce, peu importe la taille de leur élevage. Tous ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois.

Protégez vos oiseaux :

Consultez la page Web Quebec.ca/Grippeaviaire : vous y trouverez des informations détaillées ainsi que les recommandations sur les bonnes pratiques de biosécurité à adopter.

Abonnez-vous à [l'infolettre Petits élevages](http://infolettre.Petits_élevages) : vous recevrez par courriel des informations sur les maladies animales, les exigences réglementaires et des conseils d'élevage et de biosécurité. Apprenez-en plus sur la biosécurité : en partenariat avec le MAPAQ, la société-conseil Magon vous propose une série de conférences virtuelles gratuites pour approfondir vos connaissances en matière de biosécurité afin d'améliorer la prévention des maladies animales dans élevages à petite échelle. Pour connaître les dates proposées et obtenir le lien de connexion aux conférences, [visitez le site Web de Magon](http://visitez.le.site.Web.de.Magon).



PRÉVENIR LES VOLS DE VÉLOS

À l'approche de la saison estivale, il est important de prendre certaines précautions afin de diminuer les risques de vols de vélo. La Sûreté du Québec vous donne quelques conseils de sécurité dans le but d'éviter que vous soyez victime d'un tel crime.



Verrouiller le vélo

Utiliser un cadenas de qualité est un bon moyen afin de protéger votre vélo contre le vol. Renseignez-vous auprès d'un commerçant spécialisé quant aux caractéristiques d'un bon cadenas. Envisagez la possibilité de vous procurer un système de verrouillage pour les roues et la selle ou remplacez les déclencheurs rapides par des boulons et écrous.

Support et endroit

Privilégiez les supports prévus pour le verrouillage des vélos.

- Attachez le cadre avec la roue avant sur le support. Ne verrouillez jamais une roue seule.
- Si votre roue avant est munie d'un levier pour l'enlever rapidement, retirez-la et verrouillez cette dernière avec votre roue arrière et le cadre, et ce, directement au support prévu à cet effet.
- Choisissez un endroit bien éclairé et à la vue de tous, où verrouiller votre vélo afin de rendre la tâche du voleur plus ardue.
- Évitez de verrouiller votre vélo au même endroit plusieurs jours consécutifs sans surveillance.
- Prenez l'habitude de verrouiller votre vélo à votre domicile.

Identification du vélo

- Prenez en note les caractéristiques de votre vélo, soit : la marque, le modèle, le numéro de série, le style, le nombre de vitesses, la couleur, l'année de fabrication et toute autre particularité permettant de la reconnaître.
- Enregistrez et identifiez votre vélo à l'aide de la plateforme Garage 529 afin de prévenir le vol et le recel de vélos.

POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UN VOL

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez le 310-4141 ou *4141 (téléphonie cellulaire)
- Service de police local

En terminant, la Sûreté du Québec vous rappelle d'être prudent en tout temps et vous souhaite un bel été!

VISITES RÉSIDENTIELLES PRÉVENTIVES

Votre Service de sécurité incendie vous informe qu'il amorcera ses visites résidentielles préventives dès le lundi 6 mai 2024. C'est avec enthousiasme que les pompiers sortiront de la caserne pour aller sillonner les rues de la municipalité.



Ces visites permettront de faire le point sur les systèmes de protection incendie, afin, d'une part, de prévenir un embrasement et, d'autre part, d'avoir en main des outils fonctionnels pour éviter le pire si un incident devait tout de même arriver. Il est d'ailleurs important de mettre à jour vos systèmes de protection incendie dès que nécessaire et non seulement à l'approche d'une visite préventive des pompiers. Il s'agit de vos plus précieux alliés! De surcroît, cela favorisera la rapidité des visites d'inspection.

Lors de leur passage, les principaux éléments qui seront validés par les pompiers sont les suivants :

- Avertisseur de fumée fonctionnel à chaque étage;
- Avertisseur de monoxyde de carbone en présence d'un garage annexé ou d'un appareil de chauffage au bois, mazout ou propane;
- Extincteurs portatifs en présence d'un appareil de chauffage à combustion;
- Ramonage adéquat des cheminées;
- État des foyers extérieurs;
- Panneaux électriques, etc.

Un nouvel outil se déploie

La municipalité en profite pour annoncer l'ajout d'un nouvel outil facilitant le repérage des adresses. Quelques centaines de panneaux 911 apparaîtront dans les prochains jours en zones rurales, boisées et agricoles, dans les secteurs de la route de la Montagne, du chemin Fraserville et du chemin du Lac notamment.

Installées en bordure de route ou de rue, ces plaquettes permettront, lors d'une urgence, de repérer plus facilement les numéros des résidences peu visibles et, donc, de gagner des minutes précieuses pendant l'intervention.

Soulignons que le Service de sécurité incendie doit obligatoirement visiter chaque bâtiment. Si vous retrouvez un accroche-porte à votre résidence, il est donc important de rappeler sans faute au numéro indiqué pour fixer un rendez-vous pour l'inspection. Pour plus d'information, contactez le 418 862-5901 ou consultez le règlement municipal portant sur la prévention incendie sur notre site internet municipal en cliquant sous l'onglet **espace citoyen/service incendie**.

Source : Éric Deschênes, chef à la prévention



Site de dépôt ouvert

220 côte de la Mer

Les seules matières acceptées sont:
les branches, le gazon et les feuilles.

Les déchets sont non autorisés sur le site de dépôt



20 | Tout ce qu'il faut savoir 24 | sur vos écocentres !

L'écocentre n'est PAS un dépôt ! Notre priorité :
• le réemploi • le recyclage • la revalorisation •

<p>Rivière-du-Loup 35, rue Henry-Percival-Mansorrot</p> <p>HORAIRE ESTIVAL À PARTIR DU 2 AVRIL JUSQU' AU 16 NOVEMBRE 2024</p> <p>Lundi au samedi 8 h 00 à 16 h 00 Fermé le 1^{er} avril, 24 juin, 1^{er} juillet, et 2 septembre.</p> <p>Horaires d'hiver à compter du 18 novembre 2024 (Heures ouv. à venir) Consultez notre site web pour l'horaire de réouverture en 2025.</p>	<p>Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup 151, 1^{er} rang Est</p> <p>OUVERT DU 6 MAI AU 2 NOVEMBRE 2024</p> <p>Lundi, vendredi, samedi 8 h 00 à 16 h 00 Fermé le 24 juin, 1^{er} juillet et 2 sept.</p> <p>OBLIGATOIRE Séparer vos matières AVANT d'arriver à l'écocentre.</p>
---	---

• **IMPORTANT :** Présentez-vous au plus tard 15 min. avant la fermeture •
Les dates et heures d'ouverture sont susceptibles de changer en fonction des conditions météorologiques et des travaux. Consultez notre site web ou notre page Facebook pour les dernières mises à jour.

ON NE GASPILLE PAS LE BOIS, ON LE TRIE !
Tout ce qui est en bois doit être regroupé : 2x4, tiroirs, palettes, portes, fenêtres ancestrales, etc. (mélamine à part)



***ENTREPRISES ET INSTITUTIONS**
Les entreprises (dont les entrepreneurs en construction et rénovation) et les institutions peuvent venir déposer leurs matières triées à l'écocentre! La facturation fonctionne au volume. Consultez le site web de Co-éco pour les tarifs.

Récupération et vente de meubles, petits objets et matériaux de construction usagés.
Venez voir notre inventaire directement à l'écocentre!
Plus d'informations sur ecochantier.ca.




CORVÉE DE NETTOYAGE DE BORD DE ROUTE

25 MAI DE 9H À MIDI

Départ au Chalet des sports,
200 côte de la Mer

Matériel à apporter

- Gants
- Bottes de caoutchouc
- Chapeau et crème solaire

Parcours
Route de la Montagne et côte de la Mer

Inclus

- Le dîner
- Du bon temps entre bénévoles dévoués

CHRONIQUE D'URBANISME

Le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) veut souligner la contribution de nombreux propriétaires à l'amélioration de l'environnement architectural de la municipalité, et particulièrement de la route du Fleuve. C'est dans cette perspective que certaines de nos chroniques portent sur des interventions réussies, des plus simples aux plus complexes, qui chacune, à leur manière, contribuent à préserver la qualité de notre architecture et l'harmonie de notre cadre bâti.

Poursuivons aujourd'hui avec l'intégration réussie d'un bâtiment complémentaire...

Une contribution significative à l'harmonie d'une propriété

Un garage, un cabanon ou un pavillon ne sont pas que des bâtiments supplémentaires sur une propriété et si on les qualifie de complémentaires dans le *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale* (PIIA), c'est précisément parce qu'ils s'intègrent dans un tout et qu'ils contribuent à l'harmonisation de l'ensemble.

C'est le cas du garage situé au 890 route du Fleuve et rénové avec succès par ses propriétaires, Joëlle Lavoie-Guénette et Mathieu Bélanger. Lorsque ceux-ci ont soumis leur dossier au Comité consultatif d'urbanisme (CCU) en 2022, leur demande comportait trois volets : la démolition de la partie nord du garage en piètre état, sa reconstruction et l'appariement extérieur des deux parties du bâtiment.

Dès le départ, plusieurs éléments de leur projet étaient très pertinents, par exemple le remplacement du revêtement extérieur en amiante, les pentes de toit et la volumétrie du bâtiment. Par la suite, les échanges entre les propriétaires et la Municipalité ont permis d'accroître l'harmonisation entre la résidence et le bâtiment complémentaire. Les propriétaires ont opté pour un parement extérieur en aggloméré de bois, choisi la couleur Acadia s'approchant à s'y méprendre de celle de la résidence, mis des moulures blanches autour des coins, des portes et des fenêtres ainsi que des meneaux dans les fenêtres.

En posant ces gestes, ils ont accru la parenté entre le bâtiment complémentaire et le bâtiment principal. Certes, cela leur a occasionné des coûts supplémentaires, mais aux dires mêmes des propriétaires, l'investissement en a valu la peine et ils sont aujourd'hui très satisfaits du résultat et de la plus-value donnée à leur propriété.

De la route du Fleuve, les automobilistes et les promeneurs sont à même de constater que le garage ainsi rénové cadre parfaitement avec la résidence. Ils ont des usages différents mais un air de famille qui les unit...

L'harmonisation recherchée à Notre-Dame-du-Portage se fait d'abord au niveau du bâtiment lui-même, puis de l'ensemble d'une propriété et ultimement, à l'échelle de la route du Fleuve. Les uns et les autres sont essentiels à l'atteinte des objectifs poursuivis par le *Règlement sur les PIIA*.

Claire Simard, membre du CCU

(suite de la chronique d'urbanisme)

Illustration du projet : avant et après



Un garage qui cohabite maintenant en toute harmonie avec la résidence de la propriété.

AVIS PUBLIC

Prenez avis que le conseil municipal aura à statuer sur deux demandes de dérogation mineure lors de sa séance ordinaire qui aura lieu le 3 juin 2024 à 19 h 30 à la salle Gilles-Moreau, 200 côte de la Mer à Notre-Dame-du-Portage. Tout intéressé pourra alors se faire entendre par le conseil relativement à celle-ci, ou encore, peut se faire entendre en transmettant préalablement ses commentaires par courriel à l'adresse suivante: directiongenerale@nddp.ca.

La première demande de dérogation mineure vise à autoriser l'implantation d'une piscine hors-terre dans la cour avant de la résidence du 655 route de la Montagne, malgré les dispositions des articles 7.2.1.2 et 7.2.3.1 du règlement de zonage no 2021-08-421 qui interdisent cette situation. La piscine empièterait de 4,57 mètres dans la cour avant.

Le seconde demande de dérogation mineure vise à autoriser la construction d'un garage isolé d'une superficie de 93,64 mètres carrés à proximité de la résidence du 156 rue des îles, alors que l'article 7.2.2 du règlement de zonage prévoit une superficie maximale de 90 mètres carrés pour un tel bâtiment complémentaire.

Donné à Notre-Dame-du-Portage ce 2 mai 2024.

Marie-Hélène Harvey
Directrice générale et greffière-trésorière
418 862-9163 poste 222
directiongenerale@nddp.ca

ATELIER GRATUIT




L'art de s'affirmer
Par Jacinthe Chaussé

Date: **13 mai 24**
Heure: **18h30**
Lieu: **Hôtel Universel**
311 boul. de l'Hôtel-de-Ville




Pour information ou inscription
418-867-3130 p.217

Cette activité est gratuite et ouverte à tous

DEMANDE DE PERMIS EN SECTEURS SOUMIS AU RÈGLEMENT SUR LES PIIA

Vous habitez dans un secteur soumis au *Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)**?

Vous projetez, par exemples, de changer une porte ou une fenêtre à votre résidence? De changer le parement extérieur d'un bâtiment? De refaire votre toiture avec un nouveau matériau ou une nouvelle couleur? De construire ou d'agrandir une remise, une galerie ou une terrasse?

Avant de commander ou d'acheter vos matériaux, assurez-vous que votre projet est conforme à la réglementation. Il est possible que votre projet doive être approuvé par le conseil municipal et, le cas échéant, un délai supplémentaire s'appliquera avant l'émission du permis.

Pour plus d'information, contactez l'inspectrice en bâtiment et en environnement, Mme Stéphanie Cyr-Massé, via notre site web www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca en cliquant sur le lien « Demande de permis » en haut à droite sur la page d'accueil.

* Sont soumises au *Règlement sur les plans d'implantation et*



d'intégration architecturale (PIIA) : Toutes les propriétés de la route du Fleuve, de la rue de la Colline et de la côte de l'Église, ainsi que certaines propriétés situées au nord de la route de la Montagne (notamment entre les numéros civiques 489 et 659).

MAI 2024

dim	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
5	6 CM	7	8	9	10	11
12 CCU	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024

dim	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3 CM	4	5	6	7	
9	10	11	12	13	14	15
16 CCU	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Ordures ménagères	Bibliothèque	Bureau fermé 20 mai, 24 juin
Matières recyclables	CM Conseil municipal	Fête des voisins Fête nationale
Matières organiques	CCU Dépôt des demandes pour le CCU	Collecte des encombrants : 27 mai



MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE



560, route de la Montagne
Notre-Dame-Du-Portage (Québec) G0L 1Y0
Tél. : 418 862-9163 Fax. : 418 862-5240
 municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca
 Municipalité Notre Dame du Portage

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Prenez note que la bibliothèque est déménagée temporairement à la Sacristie de l'église

Mardi de 13 h à 14 h, mercredi de 19 h à 20 h et samedi de 10 h 30 à 12 h.

Pour demander un titre précis :

- par courriel à biblio.portage@crsbp.net;
- par téléphone au 418 862-9163, poste 221 à la réception de la municipalité durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Madeline Lepage, responsable : 418 862-4670

Nouveautés ce mois-ci:

Rue Duplessis de Jean-Philippe Pleau
Le labyrinthe des égarés de Amin Malouf
La cuisinière des Kennedy de Valérie Paturaud.



De plus, à partir du site web: www.reseaubibliosl.qc.ca, accédez à : pretnumerique.ca. Plus de 8500 livres en français et en anglais, des livres audio. D'autres ressources numériques sont disponibles telles que : toutapprendre.com, [genealogie Québec](http://genealogie.quebec), jeux d'évasion, revues. Gratuit, tout ce qu'il vous faut, un numéro d'abonné et votre nip (les 4 derniers chiffres de votre numéro d'abonné).

HORAIRE

RÉCEPTION OUVERTE DURANT LES TRAVAUX
 AU CHALET DES SPORTS, SALLE GILLES-MOREAU (200 CÔTE DE LA MER)

LUNDI et JEUDI

de 8 h 30 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30

RÉPERTOIRE MUNICIPAL 418 862-9163

Directrice générale/greffière-trésorière, Marie-Hélène Harvey p.222
directiongenerale@nddp.ca

Greffière-trésorière adjointe, Nadine Caron p. 224
administration@nddp.ca

Secrétaire-réceptionniste, Sindy Caron p. 221
reception@nddp.ca

Inspectrice en bâtiment et environnement,
 Stéphanie Cyr-Massé p. 223
 Via notre site internet : http://www.municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca/demande_de_permis/

Contremaître, Fernand Dumont p. 227
batiparc@nddp.ca

Directeur des travaux publics, Keven Desjardins p. 235
voirie@nddp.ca

Coordonnateur aménagement et urbanisme, assistant-greffier
 Benoit Rheault, amenagement@nddp.ca p. 233

Loisirs, culture et vie communautaire, Alexis Malo-Leroux p. 225
loisirs@nddp.ca



Bureau de poste :

512, route du Fleuve 418 860-2385